

Suite à l'incitation de notre gouvernement, il y a eu cette semaine, jusqu'à aujourd'hui, deux journées de négociations entre l'Association des employeurs maritimes et l'Association internationale des débardeurs.

Le ministre fédéral du Travail, l'honorable Pierre H. Cadieux...

Monsieur le Président, il y a trop de bruit pour que je puisse continuer. S'il vous plaît, je demanderais que l'ordre soit rétabli.

[Traduction]

M. le Président: J'invite les députés à faire preuve de respect envers ceux qui font une déclaration, et je les rappelle à l'ordre.

[Français]

M. Tremblay (Québec-Est): Le ministre fédéral du Travail, l'honorable Pierre H. Cadieux, a invité la Société du port de Québec à déléguer son directeur général pour agir en tant qu'observateur aux rencontres de médiation afin de résoudre l'impasse.

Les attentes et les espoirs suscités par ces rencontres sont élevés. Les propositions sont sur la table. Les consultations sont requises et des décisions s'imposent.

Le port de Québec représente un moteur économique régional très important avec un impact économique global de près de 700 millions de dollars annuellement et est la raison d'être de plus de 7 000 emplois. L'impact de ce conflit sur l'économie de la région atteint maintenant des proportions alarmantes.

J'incite donc fortement les employeurs et les débardeurs à maintenir les négociations et à faire tout leur possible pour rouvrir le port de Québec le plus tôt possible.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA TAXE SUR LES PRODUITS DE BOIS D'OEUVRE

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, parmi les nombreux défauts de l'accord sur le bois d'oeuvre, il y a notamment le fait que les fabricants de certains produits du bois: palettes, fourrures, boîtes, platelages, devront payer une taxe de 15 p. 100 non seulement sur la matière première mais aussi sur le produit fini.

Par conséquent, des centaines de travailleurs de ma circonscription risquent d'être mis à pied. Des centaines d'autres courent le même risque dans d'autres régions de la Colombie-Britannique, et plusieurs fabricants de produits de bois d'oeuvre sont menacés de fermeture.

J'appuie fermement la coalition des fabricants de produits de bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique, qui demandent au gouvernement fédéral d'ajouter sans délai de nouveaux articles à la courte liste des produits de bois d'oeuvre qui sont exclus de la taxe de 15 p. 100.

Article 21 du Règlement

J'ai demandé par écrit à la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney), il y a au delà d'une semaine, de réparer immédiatement cette lacune désastreuse. J'attends toujours sa réponse.

* * *

LE CENTENAIRE DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

LES GRANDES RÉALISATIONS CANADIENNES

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Monsieur le Président, ce matin, le premier ministre (M. Mulroney) a rencontré les principaux représentants des ingénieurs pour inaugurer le centenaire de cette profession au Canada. Des distinctions ont été décernées à cette occasion pour les 10 plus grandes réalisations dans ce domaine comme la construction de notre réseau ferroviaire, l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, la conception et la fabrication de l'avion Beaver, du satellite Alouette et de la motoneige Bombardier, la mise en oeuvre du projet de la Baie de James et ainsi de suite.

Les hommes et les femmes qui ont marqué cette profession ont été des bâtisseurs, des innovateurs et des créateurs. Ils étaient des citoyens de premier plan. Au fil des ans, la Chambre a eu le privilège d'en compter quelques-uns dans ses rangs. Je suis donc fort heureux d'intervenir cet après-midi pour faire état de leurs contributions inscrites à l'avancement de notre pays.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT ALLOUERA DES SOMMES SUPPLÉMENTAIRES À CN RAIL ET À VIA RAIL

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, le ministre des Transports (M. Crosbie) a déposé devant la Chambre aujourd'hui le rapport de la Commission d'enquête sur la collision ferroviaire de Hinton. Je voudrais d'abord féliciter l'honorable juge René Foisy ainsi que tous les membres de la Commission pour leur travail et les excellentes recommandations qu'ils ont faits.

Malheureusement, nous ne pouvons pas pour autant féliciter le ministre des Transports. Nous regrettons en effet que le ministre n'ait pas pris l'occasion qui lui était fournie par le Règlement pour faire une déclaration ministérielle au moment du dépôt du rapport.

[Traduction]

Nous voulons savoir si le gouvernement joindra le geste à la parole en débloquant des fonds.

[Français]

Au fait, nous voulons savoir si le ministre allouera des sommes supplémentaires à CN Rail et à VIA Rail, deux sociétés de la Couronne, ainsi que des années-personnes supplémentaires au sein du ministère à titre d'inspecteurs, afin de s'assurer que la sécurité ferroviaire soit autre chose que de simples vœux pieux du ministre.